



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Réponse à appel à candidature

**« Identifier et développer la vitalité sociale de
votre territoire »**

PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher



13 février 2018

SOMMAIRE

1.	Délibération du Conseil Syndical approuvant la candidature	Page 3 à 4
2.	<u>Fiche de candidature</u>	
	▪ Identité du territoire et périmètre de la démarche prospective	Page 5 à 11
	▪ Exemples d'initiatives ou forme d'organisation qui contribuent à renforcer la vitalité sociale sur le territoire	Page 11 à 13
	▪ De votre point de vue quels sont les points faibles de la vitalité sociale sur votre territoire ?	Page 13
	▪ En quoi la démarche proposée vous intéresse -t-elle ? Quelle plus-value en attendez-vous ?	Page 14
	▪ Comment Envisagez -vous l'implication politique et technique de votre territoire dans la démarche ?	Page 14 à 15



**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS DE LA VALLEE DE MONTLUÇON
ET DU CHER**

Séance Conseil Syndical du 31 janvier 2018

18. du

**Candidature à l'appel à Candidature Territoires Conseils « Identifier et développer la vitalité sociale de votre territoire »
Monsieur DUGLERY, Président**

Le PETR a entrepris dans le cadre du Contrat de ruralité et hors contrat de ruralité d'aborder ces problématiques de la vitalité sociale selon 4 volets :

1^{er} volet : Le développement numérique et les usages numériques (laboratoires des usages) qui connaîtront des développements en 2018

2^{ème} volet : l'organisation de la mobilité autour d'une centrale /plateforme de mobilité

3^{ème} volet : la lutte contre l'isolement et la précarité en s'inscrivant dans la démarche territoire zéro chômeurs de longue durée ; dont l'élaboration des prérequis pour une candidature au dispositif 2019 est poursuivi en 2018.

4^{ème} volet : le recensement des initiatives et projets (accompagnés par le PETR) contribuant à renforcer la vitalité sociale sur le territoire relevant à la fois :

- . De services d'intérêt général
- . D'espaces collectifs de partage et de coproductions de savoirs
- . D'espaces de travail partagés
- . D'espaces de convivialité

Il convient de structurer plus encore le pilotage de cette démarche par des moyens d'ingénierie renouvelés et par un comité de pilotage avec un accompagnement externe en se portant candidat à l'appel à candidature Territoires Conseils « Identifier et développer la vitalité sociale de votre territoire » pour :

- Remobiliser le territoire et proposer un guide local d'actions partagées (un scénario) à dix ans en accompagnement pour faire face aux évolutions et redonner des leviers d'action à l'initiative locale et à ses habitants et accompagner des transformations des dynamiques locales
- Apporter de la cohésion aux actions menées par le PETR notamment sur les 4 volets de son engagement.

Document déposé
le

- 1 FEV. 2018

à la sous-préfecture
de Montluçon

Après présentation de cette démarche, et de l'accompagnement potentiel de Territoires Conseils et les modalités d'engagement inhérentes à cet accompagnement,

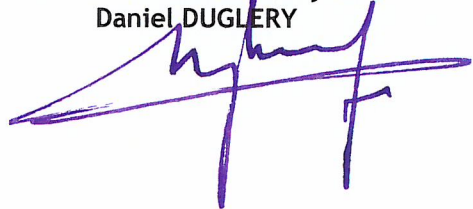
Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Syndical la candidature du PETR à l'appel à candidature Territoires Conseils « Identifier et développer la vitalité sociale de votre territoire »

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve la candidature du PETR à l'appel à candidature « Territoires Conseils- Identifier et développer la vitalité sociale de votre territoire »
- Autorise le Président à entreprendre et engager toutes les démarches administratives et juridiques inhérentes à cette opération.
- Approuve les modalités d'engagement des territoires proposées par Territoires Conseils

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil Syndical
Daniel DUGLERY



■ IDENTITE DU TERRITOIRE

Structure Porteuse : PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Président : Daniel DUGLERY

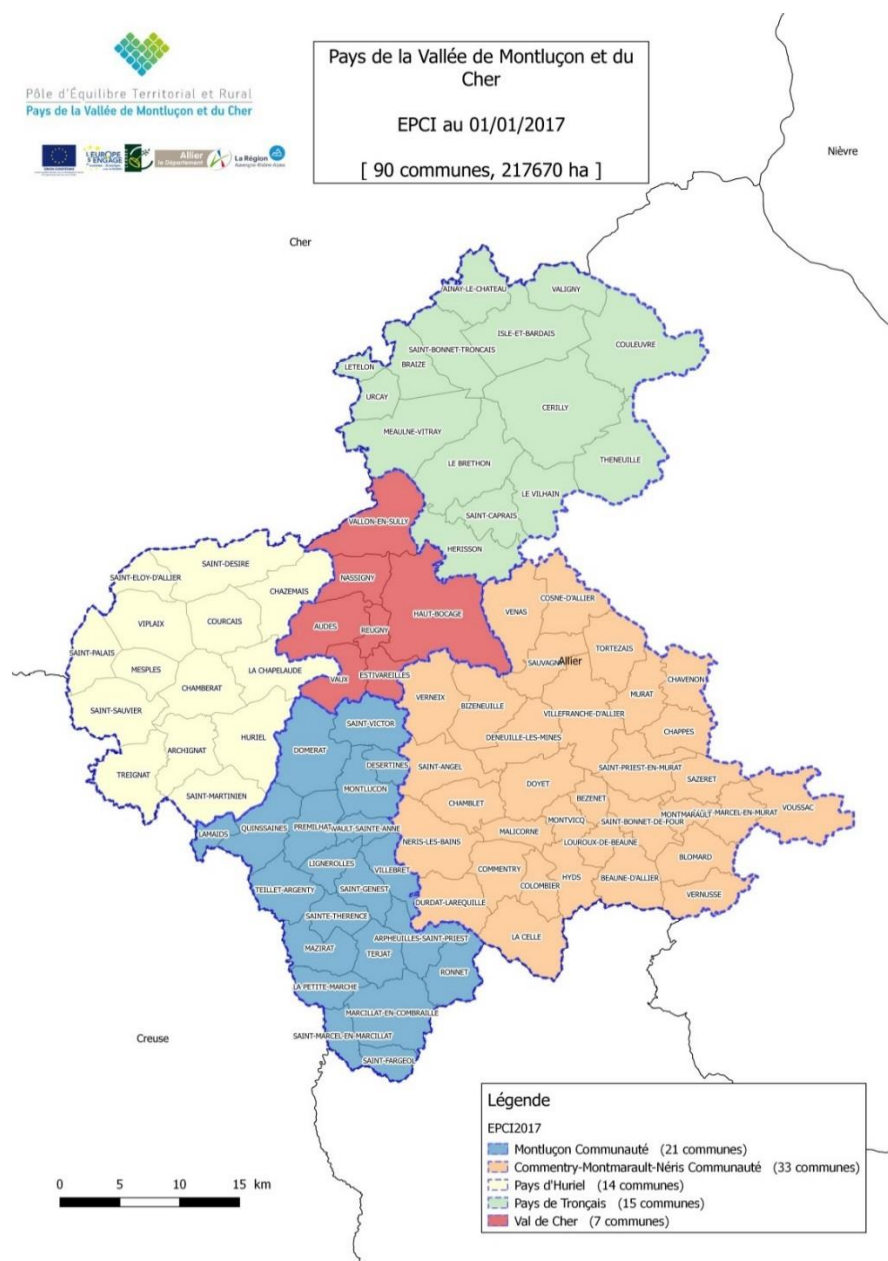
Adresse : 67 ter boulevard de Courtais

Téléphone : 04 70 05 70 70

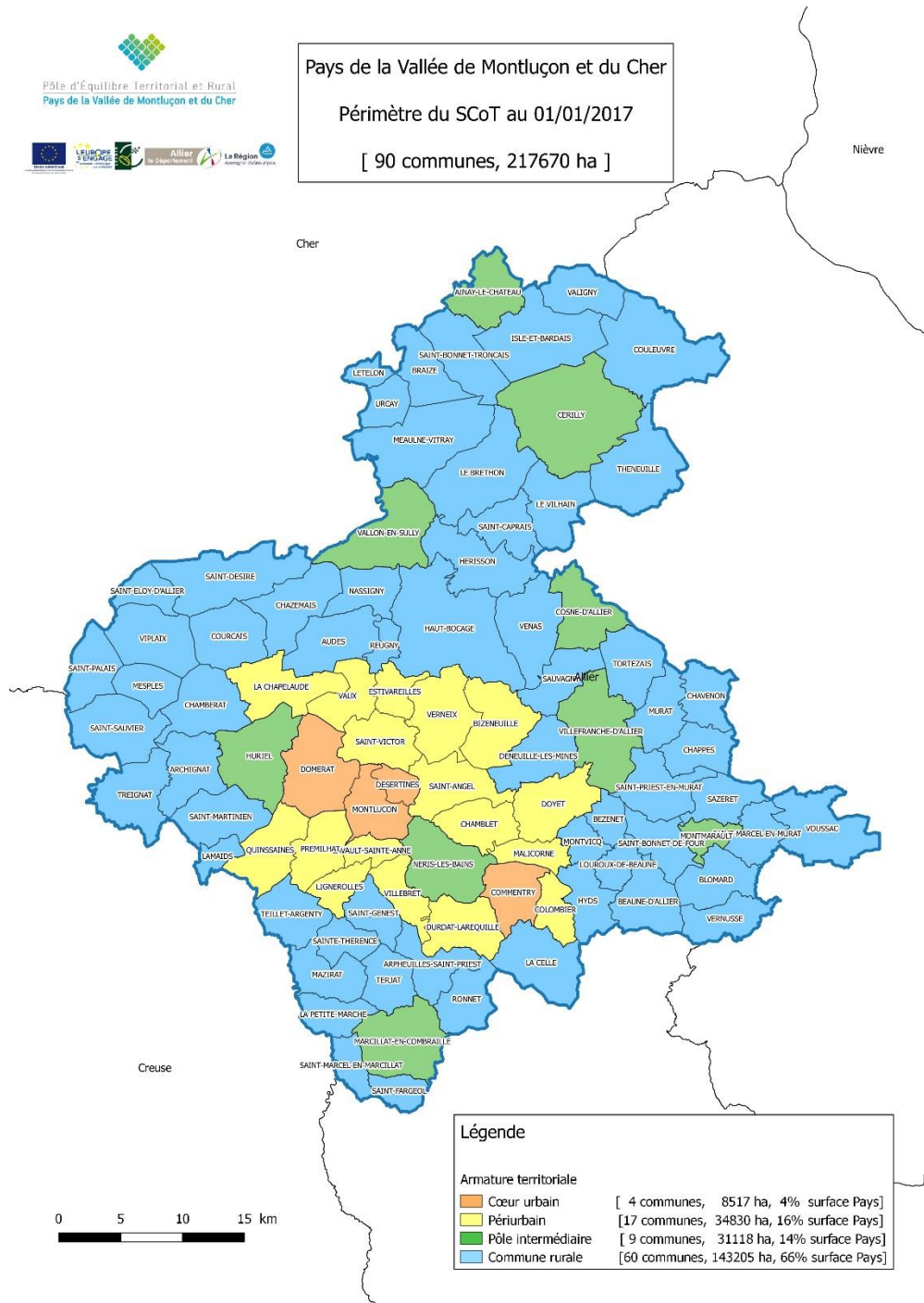
Mail : Yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr

Nombre de communes : 90 communes

Nombre d'Habitants : 113 528 population totale (données Insee 2015)



Le Périmètre de la démarche « Identifier et développer la vitalité sociale de votre territoire » :
celui du PETR hors cœur urbain soit 86 communes et 53 797 habitants



CARTE d'IDENTITE du Territoire du PETR (en mots et chiffres)

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, le PETR se compose de 5 EPCI au regard des fusions entre l'agglomération Montluçonnaise avec la communauté de communes du Pays de Marcillat-en-Combraille, et la fusion de la communauté de communes de la région de Montmarault avec celle de Commentry-Néris-les-Bains.

Situé à l'extrême Nord-Ouest de la région Auvergne-Rhône Alpes, il se voit exposé à un risque d'enclavement dans cette grande région. Ainsi il s'est constitué en PETR dès fin 2014.

La Vallée du Cher en constitue la charpente naturelle, historique et économique ainsi que son axe de développement culturel et touristique.

C'est un territoire organisé en 3 sous-bassins de vie dont l'aire d'influence s'étend au-delà des limites départementales de l'Allier notamment en direction des autres bassins de vie limitrophes du Cher (Saint-Amand-Montrond), de la Creuse (Evaux-les-bains, Boussac, Guéret) et du Puy-de-Dôme (Saint-Eloy-les-mines, Saint-Gervais-d'Auvergne).

10 pôles d'appui viennent mailler ce bassin en offrant des services, commerces et équipements de proximité. Certains de ces pôles subissent directement l'influence de Montluçon (Huriel, Vallon-en-Sully) tandis que d'autres plus éloignés de l'agglomération (Montmarault, Cosne d'Allier) développent une autonomie relative vis-à-vis du cœur urbain et de ses équipements de services.

Le PETR est organisé autour de son cœur urbain et de sa ville centre Montluçon qui présente les caractéristiques d'une ville moyenne. Elle connaît une baisse d'attractivité notamment par le départ de ses jeunes actifs au profit de sa périphérie.

Ainsi l'espace rural du PETR qui occupe la majeure partie du territoire se différencie en territoires ruraux de 1^{ère} couronne qui connaissent une mutation résidentielle importante (Saint-Victor, Estivareilles, Villebret...) selon une logique d'étalement périurbain peu maîtrisé ; et en territoires ruraux dits de marge qui connaissent des difficultés croissantes liées à leur isolement, au vieillissement de la population et au départ des emplois et des services de proximité ainsi exposés à la dévitalisation.

Le PETR compte 110 365 habitants (données INSEE : population municipale 2015). La densité de population moyenne, de 50.69 hab. /km² est très inférieure de la moyenne infrarégionale Auvergne – Rhône Alpes qui est de 113 hab/km². Entre 2010 et 2015 la diminution de population est de - 0,3 %.

Un territoire en déprise démographique et marqué par une population vieillissante : indice de vieillissement en 2014 : 124 pour le bassin de vie la moyenne régionale Auvergne-Rhône Alpes étant de 74. La progression des personnes âgées de + de 75 ans entre 2009 et 2014 est de + 4,7%.

Cette structure de la population du PETR conditionne le développement et la structuration d'une offre de services accessibles aux personnes vieillissantes. Dans cette perspective une veille des besoins sociaux du territoire a été engagée à l'échelle du Pays comprenant l'élaboration d'un contrat territorial santé du bassin de santé intermédiaire de Montluçon.

La Situation socio-économique du territoire :« Entre Industrie et Tertiaire, une transition amorcée dans un contexte socio-économique particulièrement vulnérable ».

L'influence du cœur urbain en matière d'emplois s'étend sur tout le pays avec 1 emploi sur 3 occupé par un actif résidant en dehors de l'agglomération ; ainsi pôle urbain et espaces ruraux voient leur « sort » étroitement lié.

Les employés (17.1%) sont en plus grande proportion par rapport à la moyenne ARA (16,1 %). 29 % des actifs du territoire dépendent de l'industrie comprenant l'industrie agroalimentaire. La population active du Pays est composée principalement d'ouvriers (13.4%) et d'employés (17.5 %) de faible niveau de qualification.

L'emploi total comprenant les effectifs salariés et non-salariés sur le bassin en 2014 est de 47 301 actifs avec un taux d'activité (15 à 64 ans) de 71.7 %, taux approchant de celui du département de l'Allier (72.1%).

Les retraités constituent la catégorie la plus représentée au sein de la population du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher. Leur part est très supérieure à la moyenne ARA (36,5 % contre 26.9% pour l'ARA).

La proportion d'agriculteurs, exploitants (1,7 %) est inférieure à la moyenne ARA, cependant le territoire se caractérise par la prédominance de l'élevage et de son bassin allaitant, comprenant la présence d'industries agroalimentaires dérivées de la production de la viande bovine (à Montluçon et Villefranche d'Allier).

L'organisation du territoire autour de son pôle urbain offre un potentiel de développement pour les circuits courts et les circuits alimentaires de proximité encore en devenir malgré l'initiative de producteurs locaux (vente directe, groupement d'intérêt économique de Chambérat, marché de producteurs fermiers à Athanor, 2 associations locales pour le maintien d'une agriculture paysanne...). Cette agriculture est fortement ancrée dans l'histoire du Pays ; elle en marque profondément son paysage bocager représentant une ressource valorisable pour l'agriculture et le développement d'un tourisme paysager.

Le tissu économique intermédiaire du PETR (ses 10 pôles) reflète la structuration du territoire; Cependant l'offre de commerce de proximité de centre-ville et de centre-bourg souffre et l'on assiste sur certain territoire à un effritement de leur assise commerciale due à l'affaiblissement du commerce traditionnel. L'évasion commerciale est faible sur le bassin montluçonnais (étude CRCI 2016). La vente à distance ne représente que 3 % du montant des achats alimentaires et non alimentaires dont 50 % se font par internet.

Entre 2007 et 2011, le nombre de salariés sur le bassin a diminué plus fortement qu'au niveau régional (-7 %, contre -3 % en Auvergne) en raison des effets de la désindustrialisation ; en 5 ans les effectifs industriels ont diminué de 12 %. Le taux de création d'entreprises du bassin est proche de la moyenne auvergnate en 2012 et plus élevé dans l'agglomération montluçonnaise. **(Source Observatoire de l'emploi Auvergne repères et analyse mars 2014).**

Le taux de chômage au 3^{ème} trimestre 2017 est le plus élevé de la région Auvergne-Rhône-Alpes soit 11.7 % avec une légère prédominance du chômage des femmes. **(Source INSEE Taux de chômage par zone d'emploi au 3ème trimestre 2017)** ; soit 9750 demandeurs d'emplois fin nov. 2017 dont 4724 chômeurs de longue durée

Autre indicateur de la fragilité du contexte socio-économique du territoire celui du revenu net moyen déclaré par ménage en 2014 qui est inférieur à la moyenne régionale : 18 887 € pour le PETR, contre 20 844 € de revenu moyen régional.

Mobilité – transport : « Un territoire irrigué et desservi par des infrastructures routières performantes, une offre ferroviaire faible et disqualifiée ; une mobilité infra territoriale à développer »

Le territoire du Pays bénéficie d'un réseau routier stratégique grâce à l'autoroute A71 reliant l'Europe du Nord à l'Europe du Sud et de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) qui constitue l'une des grandes liaisons transversales reliant l'Europe centrale à la façade Atlantique. Sa desserte ferroviaire est inadaptée et contribue à l'isolement du Pays, n'offrant pas une alternative concurrentielle et attractive à la voiture individuelle.

Autre constat du SCOT en cours de révision, celui d'un réseau de transports en commun peu efficace (1,8 % des trajets quotidiens dans le pays contre 4,2 % pour la partie Auvergne), hormis au sein de l'agglomération. Ainsi les déplacements sont de plus en plus dépendants de la voiture individuelle avec des conséquences économiques, sociales et environnementales prégnantes pour les habitants les plus fragilisés et éloignés des fonctions de centralités et du pôle urbain.

Une offre de services plutôt bien maillée sur le territoire, un tissu économique intermédiaire aux équilibres fragiles.

Le Pays présente un maillage remarquable du territoire en 10 pôles intermédiaires. Le vieillissement de la population, l'évasion des jeunes qualifiés, l'inadaptation de l'offre de logement impactent l'économie de proximité et sa viabilité.

Les temps d'accès aux divers services pour la population du Pays hormis sur ces marges rurales sont inférieurs ou équivalents à la moyenne auvergnate; de nouvelles organisations (maillage-regroupements...) de services sont nécessaires pour leur maintien et leur développement, tant en milieu urbain que rural. L'accompagnement et développement de fonctions relais sont à renforcer pour garantir un égal accès aux services sur le territoire et sur tout le territoire en intégrant leur possible itinérance.

Téléphonie mobile et couverture numérique un déploiement inégalitaire.

Le taux de couverture numérique varie entre 45 % et 80 % selon les EPCI du Pays même si des alternatives techniques et leur accessibilité sont à développer. Ce décalage s'avère fortement limitant pour les territoires ruraux tant pour le développement de l'e-service que pour l'e-tourisme. En effet, de nombreuses communes rurales ne bénéficient pas d'une couverture téléphonie mobile satisfaisante (zone grise) permettant les usages et applicatifs de l'internet mobile.

Les éléments remarquables du patrimoine du territoire : Une trame verte et bleue véritable produit d'appel.

Le PETR « entièrement » structuré par le Cher et sa vallée qui en constitue l'armature territoriale, est recouvert d'un réseau et d'une multitude d'étangs qui ont permis l'essor industriel du pays. Le canal de Berry constitue un élément majeur du patrimoine culturel et économique de la Vallée, à présent aménagé en voie verte de Montluçon à Vallon-en-Sully interconnectée vélo route (en amont-transversalité et aval) sur l'axe de la Vallée du Cher.

La mémoire de ce patrimoine économique fait l'objet d'une valorisation au Musée du Canal de Berry à Audes, mais aussi en d'autres endroits du territoire.

Autres éléments majeurs du patrimoine du territoire :

La présence du bocage (Bocage de la Basse Combraille du 12^{ème} siècle au sud et Bocage Bourbonnais du 18^{ème} siècle) qui façonne le paysage et préserve la qualité prairiale et les continuités écologiques sur le territoire. Un observatoire lui est dédié à la Maison de la Combraille à Marcillat-en-Combraille.

La forêt de Tronçais est un autre héritage de l'exploitation et économie du bois depuis Colbert ; d'une superficie de 11 000 ha, elle constitue la plus belle chênaie d'Europe par son mode régénération et la qualité de son bois de chêne pour la merranderie et pour le vieillissement des vins et alcools issus de productions de divers continents. Le site des forges de Tronçais à Saint-Bonnet-Tronçais au cœur de la forêt en constitue un vestige du patrimoine économique du pays alimenté par son réseau d'étangs connecté au canal de Berry. La communauté de communes du Pays de Tronçais a engagé une étude de valorisation du site.

La Vallée de Chambonchard et les Gorges du Haut Cher en aval et aux portes de Montluçon présente un relief de gorges favorables à la préservation d'une biodiversité importante mais aussi à la pratique d'activités de découverte sport-nature à l'exemple de la via ferrata de Lignerolles.

Ainsi l'axe de la Vallée du Cher du Nord au Sud du PETR structure un positionnement pôle de pleine nature à consolider en une offre attractive (tourisme sport nature et de découverte)

Un potentiel « Culture –Art de vivre » basé sur les villages/ cœur de ville remarquables du territoire et le spectacle vivant : les villages médiévaux (Ainay-le-Château, Huriel, Hérisson, la cité médiévale de Montluçon avec son Musée des musiques populaires), et le patrimoine thermal (Néris-les-Bains).

Plus globalement la qualité naturelle du territoire se traduit par une biodiversité importante (6 zones classées en site d'Intérêt communautaire par le réseau Natura 2000 et la présence de nombreuses zones naturelles d'intérêt écologiques faunistiques et floristiques (ZNIEFF) de type 1 (forêts dont la forêt de Tronçais) et de type 2 (étangs, forêts, prairies humides) et par son paysage favorable aux mobilités douces pour le développement d'un tourisme durable à qualifier et promouvoir.

L'enjeu du développement touristique pour le pays réside prioritairement dans la qualification de son offre. Le niveau de touristicité du pays est inférieur à la moyenne régionale, le territoire n'est pas identifié comme un territoire touristique ; peu d'offres labellisées (33), la moyenne auvergnate étant de 105. Il s'agit d'accompagner la montée en gamme de l'offre à partir d'un positionnement affirmé. La qualité culturelle du territoire outre ses éléments patrimoniaux et son composant «patrimoine économique» à préserver nécessitent des produits et actions de médiation culturelle à développer. Elle converge vers un positionnement touristique marqué «itinérance douce- pleine nature » et «Culture-Art de vivre».

La qualité et professionnalisme reconnus de l'offre culturelle sur le territoire du PETR constitue une caractéristique forte du territoire avec la présence de nombreuses compagnies professionnelles (dont le centre dramatique national (CDN) des Ilets à Montluçon, Le Cube et la Compagnie de la Belle Meunière à Hérisson, la Volga à Marcillat en Combraille, Entract' à Commeny etc.), et de résidences d'artistes de plasticiens.

Cette offre s'avère néanmoins peu visible aux habitants du territoire et impacte insuffisamment l'attractivité du territoire pour de nouveaux arrivants, entrepreneurs culturels, étudiants et touristes.

- **Exemples d'initiatives ou formes d'organisation qui contribuent à renforcer la vitalité sociale sur le territoire :**

« La Carte ne fait pas l'Itinéraire ! »

Le PETR a entrepris notamment dans le cadre de son Contrat de ruralité Etat d'aborder cette condition essentielle de son projet de territoire qu'est la problématique de la vitalité sociale selon 4 volets et/ou approches :

- **Le développement numérique et les usages numériques (laboratoires des usages numériques)**



Laboratoire des usages numériques e-santé Marcillat en Combraille - EPHAD Chambon s/Voueize (2015)

- **L'organisation de la mobilité par l'élaboration d'une centrale/plateforme de mobilité**


Le covoiturage courte distance


- › Trajets quotidiens (domicile travail)
- › Covoiturage de point à point => Augmentation du besoin de masse critique
- › Moyenne aller-retour de 60-80 km
- › Gain perçu par le conducteur faible



- La lutte contre l'isolement et la précarité en continuité des actions entreprises par le PETR (actions demandeurs d'emploi seniors 2014-2017) en s'inscrivant dans la démarche Territoire Zéro Chômeur de longue durée ; un travail de recensement des activités dites semi-solvables est en cours.



<https://www.tzclld.fr/decouvrir-lexperimentation/les-10-territoires-experimentaux/>

- Le recensement des initiatives et projets accompagnés par le PETR contribuant à renforcer la vitalité sociale sur le territoire relevant à la fois :
 - De services d'intérêt général
 - D'espaces collectifs de partage et de coproductions de savoirs
 - D'espaces de travail partagés
 - D'espaces de convivialité et d'échanges culturels

A l'exemple des Maisons de services au public ou Maison communale de services, des cafés culturels et sociaux, des Maisons de village (cf. carte ci-après) en émergence.



Ainsi ce sont de nouvelles demandes de nouvelles formes d'organisation de la participation citoyenne au travers de demandes d'équipement de maisons de village, nouveaux espaces sociaux et citoyens connectés (assimilable à des conseils citoyens) support d'urgence de nouvelles initiatives locales.

Ces demandes/ besoins émanent a priori exclusivement des territoires ruraux du PETR parfois couplées avec un service culturel ou social en direction des habitants pour y développer une fonction ressource (pouvant être numérique) d'accès à l'information de l'action publique sur les territoires et de l'initiative locale (partage d'expériences - journalisme de territoire).

Cela s'est traduit par l'élaboration concrète des projets pour réalisation en 2018 ; Ainsi le PETR a apporté son appui à la définition des différentes fonctionnalités de ces nouveaux espaces et leurs 1ères modalités de fonctionnement -animation.

Pour 2018 Il s'agira de :

- Recueillir les conditions de l'émergence des projets et équipements (caractérisation et indicateurs)
- Analyse des écarts besoins réponses initiales et réponses - besoins « vécus » et leurs évolutions
- Veille -diffusion des nouvelles voies de démarche participative des populations à l'observation et à la vie locale (banque d'initiatives et d'exemples de bonnes pratiques)

▪ **De Votre point de vue quels sont les points faibles de la vitalité sociale sur votre territoire ?**

Vieillesse de la population impactant le renouvellement générationnel de la représentation publique et associative.

L'insuffisance récurrente de la réflexion sur les relations ville-campagne

L'absence de mise en réseau des initiatives localisées et isolées, absence de partage de la connaissance et de compétences.

Institutionnalisation des structures d'éducation populaire (centres sociaux et délégataires des collectivités ...) centrées prioritairement sur la fourniture de services qui ne sont plus réceptacles et couveuses d'initiatives citoyennes.

Difficultés à dégager et à construire les modèles « économiques » pour de nouvelles initiatives, en réponse aux besoins de proximité.

Recul des moyens publics (manque d'articulation entre les projets)

Fracture numérique (infrastructure et usages)



▪ **En quoi la démarche proposée vous intéresse -t-elle ? Quelle plus-value en attendez-vous ?**

Elle produit un cadre structurant pour le pilotage des démarches engagées, elle rend explicite l'enjeu de maintien et de développement de la vitalité sociale du territoire en le remobilisant et en proposant un guide local d'actions partagées (un scénario).

Ce scénario ayant pour ambition d'accompagner et faire face aux transformations de ce qui faisait société jusqu'à lors ; en tentant de redonner des leviers d'actions à l'initiative locale et à ceux qui habitent le territoire ou le traversent.



▪ **Comment Envisagez -vous l'implication politique et technique de votre territoire dans la démarche ?**

la gouvernance et la communication de la démarche !

L'Implication politique se traduirait par :

- . La démarche pourrait être intégrée au comité de pilotage du contrat de ruralité Etat dans lequel siège le CODEV (Conseil de développement territorial) ; et pourrait être ouvert à l' élu référent de la démarche (autre que les Présidents d'EPCI).
- . L'organisation de réunions territorialisées à l'exemple des laboratoires des usages numériques ouvertes aux acteurs ressources du territoire ;
- . Après le numéro Zéro de la lettre « Des nouvelles du Pays » diffusée auprès des 62 000 foyers du territoire, une lettre thématique N° 1 pourrait être dédiée.

Plus globalement, cette implication politique se retrouvera dans les différentes actions et volets explorés de la vitalité sociale du territoire qui engagent très concrètement d'ores et déjà les élus et les acteurs ressources du territoire. (TSCLD)

Mais également en lobbying (opération démonstrative) pour ouvrir les Contrats de ruralité Etat / Territoires aux acteurs privés de la vitalité sociale des territoires.

En complément un support vidéo pourrait être envisagé en appui-amorçage du dialogue local .

L'implication technique :

. Une ingénierie interne mobilisée - d'animation et de coordination : Direction du PETR et médiateur numérique

. Une ingénierie technique et financière : pour la mobilisation de financements dans le cadre des contrats territoriaux (CRE et Leader ...), de financements participatifs pour des phases opérationnelles de tests (Direction -chef de projets leader et gestionnaire leader).

. Le réseau des structures de services et d'accueil des populations (Centre sociaux du territoire, associations locales et ressources du territoire).

▪ Nom, fonction et coordonnées de l' élu référent pour accompagner la démarche :

Mme Elisabeth Blanchet, membre du Conseil syndical pour le territoire de Commentry-Montmarault- Nérès Communauté. Membre de la commission de concertation de la conférence des Maires du PETR.

Coordonnées mail : elisblanchet@gmail.com - adresse EPCI : Commentry-Montmarault-Nérès Communauté 1 place Stalingrad 03 600 Commentry - 04 70 09 70 20

▪ Nom, fonction coordonnées du technicien référent pour copiloter la démarche :

Yveline Dubillon Directrice du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.
67 ter bd de courtais 03 100 Montluçon

Yveline.dubillon.vallee.montlucon@orange.fr -tel 04 70 05 70 70 portable 06 37 93 72 34